

[Texte]

Enseignante : BENDAOUA Djamila

Adresse électronique : djimis@live.fr

Niveau : 1^{re} année Master D.L.A.

Matière : Littératures francophones

T.D. n° 1: Histoire de la notion de « francophonie »

Année universitaire : 2022-2023

Le substantif « francophonie » correspond à l'adjectif « francophone » qui désigne d'abord :

1. **Une notion de sociologie linguistique :** c'est le fait de parler le français mais surtout le regroupement des individus et des peuples qui parlent le français, soit comme langue maternelle, soit comme langue courante, et par extension, ceux qui le parlent comme langue officielle ou comme langue de communication internationale, éventuellement comme langue de culture ou de communication occasionnelle.

2. **Une notion politique :** avec un F majuscule ; elle désigne le regroupement des États et gouvernements des pays utilisant le français.

3. **Histoire de la naissance de la notion de « Francophonie » et « Francophone » :**

Les deux termes ont été créés par le géographe français Onésime Reclus (France, Algérie et colonies, Hachette, 1880) mais ces deux néologismes qui étaient ressentis beaucoup plus comme « colonialistes », elles ont été oubliées et remplacées par des périphrases : tel « de langue française », « d'expression française », « partiellement ou entièrement de langue française ». Et ce sont essentiellement les journalistes et les politiciens qui ont remis les termes « francophone » et « francophonie » à l'honneur après le premier Sommet de l'organisation correspondante à Paris en 1986.

L'appellation officielle est « *Conférence des chefs D'état et de gouvernements ayant en commun l'usage du français* » est devenue en 1993, à la suite d'une proposition de M. Duron (secrétaire perpétuel de l'Académie française) « *ayant le français en partage* ».

Cependant, les médias rebutés par la longueur de ce titre, ils adoptent un autre titre en reprenant le terme francophonie « Sommet de la Francophonie ».

Ce qu'il faut retenir de cette périphrase c'est que les pays de la francophonie ont en partage le français, ils peuvent en disposer comme d'un héritage et donc le modifier au gré de leurs besoins.

La francophonie n'a pas perdu ses présupposés idéologiques. Plusieurs voient en elle « le bras armé de la France ». Et pour ces raisons, on a employé dans la première moitié du

[Texte]

Enseignante : BENDAOUA Djamila

Adresse électronique : djimis@live.fr

Niveau : 1^{re} année Master D.L.A.

Matière : Littératures francophones

T.D. n° 1: Histoire de la notion de « francophonie »

Année universitaire : 2022-2023

XXe siècle le terme de « Francité » mais il a perdu son attrait avec la banalisation de celui de « francophonie ».

Sur le plan littéraire, on a d'abord opposé « littérature française » à « la littérature francophone »

Depuis 1980, on parle plus de « littérature francophone » au singulier mais au pluriel.

La plupart de ces littératures dites « francophones » sont des littératures nées d'un processus postcolonial. Avec le temps les différences s'avèrent criantes et leurs processus et conditions de développement sont variés.

Ces littératures nées majoritairement comme réaction au colonialisme, posent toutes des questions en rapport avec l'identité et à la littérature nationale.

L'histoire de la langue et de la culture française présente un certain nombre de caractéristiques spécifiques qui permettent de comprendre que les pays où la langue française est une langue nationale (comme la Suisse, la Belgique, le Luxembourg ou le Québec) et les pays où elle est issue d'une situation coloniale entretiennent avec la France une relation très différente de celle qui unit l'Espagne à l'hispanité ou l'Angleterre aux pays de l'ancien Commonwealth.

Dans le domaine littéraire, cette situation se traduit par une dialectique complexe, où interviennent, de manière contradictoire, des logiques politiques, culturelles, historiques et postcoloniales.

Ces questions ne peuvent recevoir de réponses définitives, car elles signalent des enjeux toujours mouvants, qui sont ceux d'un champ dont les frontières sont redéfinies en permanence.

[Texte]

Enseignante : BENDAOUDA Djamila

Adresse électronique : djimis@live.fr

Niveau : 1^{re} année Master D.L.A.

Matière : Littératures francophones

T.D. n° 1: Histoire de la notion de « francophonie »

Année universitaire : 2022-2023

Le mot « francophone » renvoie à deux définitions :

1. Celui qui parle le français (parlant d'une collectivité dont la langue officielle ou dominante est le français).
2. Francophonie : ensemble de ceux qui parlent français ; plus particulièrement, ensemble des pays de langue française.

✚ L'adjectif « francophone » est entendu dans un sens linguistique et descriptif.

Il s'applique à une communauté de sujets (groupe ethnique, peuple, nation) qui parle français et par extension écrit en cette langue. Ainsi, le français peut être langue première, seconde, nationale ou étrangère mais il doit accomplir une fonction véhiculaire.

✚ Le mot « francophonie » renvoie à des réalités linguistiques disparates car le degré de la maîtrise de cette langue diffère selon le pays, la région, les groupes sociaux, les individus. Et cette diversité des situations linguistiques, culturelles et sociopolitiques nous oblige à employer le mot « francophonie » au pluriel parce que les francophonies sont multiples. Pareil pour les littératures.

On emploie la notion de « francophonie » ou « littérature francophone » au singulier dans un contexte spécifique pour l'opposer aux autres « phonies » (anglophonie, germanophonie, hispanophonie, lusophonie, arabophonie, etc. et aux autres littératures d'autres langues exemple littérature francophone vs littérature anglophone en Afrique.

✚ La francophonie comprise de manière collective ne concerne pas « les singularités francophones » d'écrivains issus de pays où le français n'est ni langue nationale ni même langue de communication ; Samuel Beckett, Hector Bianchoth qui ne sont pas de langue maternelle française ont fait le choix d'écrire en français. Ils peuvent être qualifiés de « francophones » mais leur choix demeure strictement individuel et personnel et il n'engage pas une communauté de sujets.

✚ Le fait historique et culturel de la francophonie :

Dans les aires géographiques de diffusion de la langue française, on distingue celle du nord et celle du sud :

1. **Le monde francophone du nord** : c'est le monde occidental où le français s'est développé librement (même s'il s'agit de colonie de peuplement comme le cas du Canada), en Europe (Suisse, Belgique, Luxembourg, Val d'Aoste) ; Amérique du nord

[Texte]

Enseignante : BENDAOUA Djamila

Adresse électronique : djimis@live.fr

Niveau : 1^{re} année Master D.L.A.

Matière : Littératures francophones

T.D. n° 1: Histoire de la notion de « francophonie »

Année universitaire : 2022-2023

(Québec : provinces partiellement francophone du Canada : Acadie, Ontario, Manitoba), aux États-Unis (Louisiane, Vermont, Terre Neuve).

2. Le monde francophone du sud colonial ou postcolonial :

La langue a été imposée par l'impérialisme européen. Les francophonies coloniales ou postcoloniales résultent d'une exportation ou d'une dispersion du français vers les Antilles, l'Afrique, le Proche-Orient, l'océan indien, le Pacifique et se distinguent des francophonies ataviques qui correspondent aux lieux de naissance et de développement de la langue française en Europe.

✚ La francophone : une langue et une culture

La diffusion du français Outre-mer occasionne une rencontre et souvent un choc de langues entraînant des situations plurilingues dans lesquelles le français se trouve en contact avec l'anglais, l'espagnol, le créole, l'arabe, le berbère, le wolof, le malinké, le malgache.

Les littératures francophones des Antilles, du Maghreb et d'Afrique subsaharienne portent la marque évidente d'une interaction des langues et des cultures dans une confrontation parfois violente.

Les histoires des deux mondes se rejoignent et se croisent produisant des situations très différentes qui ont fomenté des rapports à la langue et à la culture française radicalement différents influençant ainsi de manière décisive la production littéraire.

Un abîme sépare la francophonie en Algérie, province arabe de l'Empire ottoman lorsqu'elle est conquise par l'armée française en 1830 et en Suisse romande où l'on parle français depuis qu'il existe et qui n'a jamais été sous domination française.

Ainsi c'est sur le critère de la langue qu'est fondée l'idée même de francophonie qui d'ailleurs est remise en question puisque l'identité ne se réduit pas à la langue.

✚ La constitution de la francophonie :

Après la conférence de Brazzaville en 1944 où le Général De Gaulle (chef du gouvernement provisoire d'Alger) propose une évolution du statut des colonies en Afrique. La constitution de la IV^e e république française en 1946 prévoit **la création d'une union française réunissant la métropole et ses colonies.**

[Texte]

Enseignante : BENDAOUA Djamila

Adresse électronique : djimis@live.fr

Niveau : 1^{re} année Master D.L.A.

Matière : Littératures francophones

T.D. n° 1: Histoire de la notion de « francophonie »

Année universitaire : 2022-2023

En ce moment, Aimé Césaire est député communiste à l'Assemblée nationale et artisan de la loi de « territorialisation », la Martinique et la Guadeloupe sont devenues des départements d'Outre-mer.

Sous la Ve république, suite au processus des indépendances qui s'achève avec la fin de guerre d'Algérie et les accords d'Évian le 18 mars 1962, il ne reste plus d'empire colonial français que les départements et territoires d'Outre-mer (partie intégrante du territoire national).

Inspiré du Commonwealth britannique, une idée germe, celle de création d'une communauté de pays francophones.

En 1969, la première conférence intergouvernementale des États francophone eut lieu à Niamey (Niger).

Le 20 Mars 1970, lors d'une deuxième conférence à Niamey, 21 pays décident de créer une Agence de coopération culturelle et technique. (ACCT)

Elle devient par la suite AGENCE INTERGOUVERNOUMENTALE DE LA FRANCOPHONIE.

Puis organisation internationale de francophonie en 2005. (OIF)

L'OIF, étant doté d'un budget important, finance le développement de la langue et la culture françaises. Elle organise, tous les deux ans, un sommet des chefs d'états et de gouvernement « ayant le français en partage ». Ces institutions sont essentiellement relayées par de nombreux organismes et associations ; elles constituent la Francophonie en quelque sorte officielle. Le Québec joue un rôle important dans ce projet politique mais la communauté est perçue à l'étranger comme une sorte de « club » des anciennes colonies animé par le président de la République française, qui use de son influence dans les réunions internationales. Par ses origines et son histoire, la Francophonie avec une majuscule revêt une signification éminemment politique qui alimente toutes les controverses depuis 1960, comme en témoigne le fait qu'un pays comme l'Algérie ait longtemps refusé d'appartenir à ses instances.

La « Francophonie » se distingue en théorie de la « francophonie ». Il existe une francophonie réelle, celle du terrain, qui ne correspond pas nécessairement à la Francophonie « politique ». Le Sénégal et la Tunisie relèvent à la fois de la

[Texte]

Enseignante : BENDAOUA Djamila

Adresse électronique : djimis@live.fr

Niveau : 1^{re} année Master D.L.A.

Matière : Littératures francophones

T.D. n° 1: Histoire de la notion de « francophonie »

Année universitaire : 2022-2023

Francophonie et de la francophonie, alors que l'Algérie récuse la Francophonie bien que le français y demeure encore largement en usage.